

DECHARGE DE RESPONSABILITE / AUTORISATION UTILISATION IMAGE

Je soussigné(e).....
décharge de toute responsabilité par la présente lettre la société Numaterra.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de la société. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation aux événements.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du Rallye Express et y adhère.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile.

Il m'est rappelé les conditions de sécurité :

Chaque participant est responsable de sa sécurité en adoptant une conduite empreinte de fair play et d'entraide.

13.1. Code de la route

Les Participants doivent respecter des dispositions du Code de la route (ex : interdiction de monter sur une moto sans casque, traverser une route en dehors des passages piétons, faire du stop sur l'autoroute, etc.).

13.2. Comportements à risque

De manière générale, les Participants s'engagent à ne pas avoir de comportements irresponsables pouvant mettre sa personne ou autrui en danger (ex : interdiction de se mettre au milieu d'un rond-point, sur la chaussée, bousculer d'autres personnes, traverser une rivière à la nage, etc.).

13.3. Autres éléments de sécurité

Les Participants s'engagent à rester en équipe et à ne jamais faire du stop seul pendant toute la durée du Rallye Express.

Les Participants s'engagent à laisser leur téléphone portable allumé pendant toute la durée du Rallye Express.

Les Participants s'engagent à ne pas être sous l'emprise de produits stupéfiants ou de l'alcool pendant toute la durée du Rallye Express. Aucun dommage ou accident causé ou subi sous l'emprise de l'alcool ou de produits stupéfiants n'est couvert par le Prestataire.

13.4. En cas d'incident / accident

Le Prestataire se réserve le droit de pénaliser, disqualifier et d'annuler la participation de tout Participant au Rallye Express contrevenant aux règles du présent règlement.

En cas d'accident et d'incident sur le parcours, les Participants doivent appeler immédiatement le Prestataire au 06.59.37.17.20. En cas d'accident grave, il convient immédiatement de composer le 15 ou le 18.

13.5. Droit à l'image et données personnelles

Par ailleurs, le participant autorise l'Organisateur à fixer, reproduire, modifier et utiliser son image dans le cadre du site web de l'Organisateur ou de tout autre document promotionnel ou d'information. Les seules données personnelles conservées sont celles figurant sur ce document.

- Oui
- Non

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à

Le :

Signature :